



Intersyndicale CGT FERC Sup - SNASUB-FSU – SNCS-FSU - SNESUP-FSU – Sud Éducation
et des non-syndiqué-es

Listes et programme détaillé : <http://espoir-ul.fr/> | espoir-contact@univ-lorraine.fr | contact@espoir-ul.fr

Élections partielles de 4 et 5 décembre – Profession de foi

Le collectif Espoir s'est présenté pour la première fois aux suffrages des personnels de l'Université de Lorraine au printemps 2022, lors des élections des conseils centraux. Nous y avons présenté un programme de rupture avec la politique d'accompagnement de la transformation néolibérale qui est malheureusement à l'œuvre dans de nombreuses universités. Depuis, nous sommes présents et visibles dans les conseils, portant les valeurs d'un Enseignement Supérieur Public Ouvert, Inclusif et Rassembleur, contre la mise en concurrence des statuts et des personnes.

En attendant la transformation de la C3 de la RIPEC en une prime touchée par tous les enseignants, nous plaidons inlassablement en faveur d'un montant au niveau minimal pour qu'un grand nombre puisse la toucher. Si on nous avait suivi, il aurait été possible en 2024 de donner la prime à tous les demandeurs, épargnant à l'établissement et à ses membres un travail long, vain et anxiogène d'évaluation.

Nous continuons à nous opposer à l'adoption par l'université des « innovations » législatives que constituent de nouveaux contrats, qui cassent la fonction publique : chaires de professeur junior, contrat de projet, contrat de mission scientifique. Pour chaque règlement qui nous est proposé, nous défendons les droits des travailleurs et travailleuses ainsi que l'unité des collectifs.

Élus et élues Espoir, nous sommes présents dans de nombreuses instances. Notre travail vigilant a joué un rôle décisif dans de nombreuses avancées sociales. Nous avons notamment obtenu :

- un statut plus protecteur pour les élu-es ;
- une grille de carrière décente pour les enseignant-es contractuel-les ;
- la reconnaissance du droit à congés pour les enseignant-es dans des circonstances particulières de la vie, comme le décès d'un proche.

En votant pour les candidat-es Espoir lors de l'élection des 4 et 5 décembre 2024, vous nous aidez à renforcer notre action et à peser sur la ligne politique de l'université de Lorraine.

La logique d'accompagnement se prévaut du pragmatisme, mais en réalité elle fait de nous les acteurs d'une partition écrite par d'autres, engendrant souffrance et frustration. Nous souhaitons rompre avec cette logique en redonnant de manière rationnelle la place aux femmes et aux hommes qui sont l'université.

L'université de Lorraine est un établissement de très grande taille, fonctionnant avec une grande complexité institutionnelle. Les directions de nos universités sont aujourd'hui les courroies de transmission des décisions politiques, aveugles aux enjeux et aux véritables missions des universités. Depuis toujours, le constat est partagé que la recherche et l'enseignement supérieur sont les éléments-clés du développement de la société et du progrès social. Depuis plus de vingt ans, les politiques cassent les modes de fonctionnement par un sous-investissement organisé, responsable de la pénurie généralisée, notamment en termes d'emplois et de moyens dans l'université. Les premières victimes sont les étudiant-es, mais les personnels, titulaires comme contractuels, souffrent également des conditions de travail imposées et des conditions relatives à l'activité de recherche. Le dernier épisode aura été la LPR (Loi de Programmation de la Recherche) qui peine à maintenir les budgets de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau de l'inflation, défait les statuts et généralise la précarité. La liberté académique elle-même est mise à mal.

Nous souhaitons construire une université qui rompe avec la pensée néo-managériale et néo-libérale, laquelle démontre tous les jours son inefficacité et ses effets nuisibles. Nous devons trouver des fonctionnements en rupture avec la compétition entre les individus, les composantes, les établissements, et plus encore avec la compétition entre nos missions. Nous ne sommes pas des entrepreneurs ou entrepreneuses de nous-mêmes devant optimiser nos décisions et nos investissements. Nous voulons travailler au bénéfice d'une université de service public, respectueuse des personnels et des étudiant-es.

Engagements des élu-es

Les élu-es des listes **Enseignement supérieur public ouvert, inclusif et rassembleur** s'engagent à agir pour défendre le programme ESPOIR. Ils et elles utiliseront leurs mandats pour peser sur les décisions et actions de l'université dans un souci de transparence et d'égalité. Ils et elles informeront les personnels des débats et prises de positions dans les conseils et rendront compte de leur mandat.

Rompre avec la concurrence généralisée pour une université de service public

- Procéder à des recrutements sur statuts nationaux.
- Rompre avec la répartition budgétaire sous forme d'appels à projets.
- Rompre avec l'individualisation par les traitements et par les primes.
- Refuser les hausses des frais d'inscription et les frais différenciés pour les étudiant·es étranger·es.
- Intégrer l'I-SITE LUE dans le fonctionnement de l'université au service de toutes.
- Cesser de faire reposer les contraintes budgétaires mutualisables sur les composantes (participation aux fluides, améliorations du bâti, réparations, primes, CET, etc.).

Améliorer les conditions de travail et les conditions d'études

- Revenir à un fonctionnement basé sur la confiance.
- Apporter une réponse institutionnelle à la question du harcèlement moral, sexiste et sexuel systémique qui concerne tous les personnels et les usager·es.
- Refuser la sélection, accueillir et accompagner le plus grand nombre d'étudiant·es, faire fonctionner l'université pour ses usager·es et non pour son administration et ses indicateurs.
- Réduire la précarité et la sous-traitance : titulariser ou stabiliser un maximum de personnels précaires, ouvrir les postes gelés et mener une politique de recrutement pour les enseignant·es, les enseignant·es-chercheur·es et les personnels BIATSS.
- Organiser le temps de travail et les modalités du (télé-)travail pour toutes et tous en respectant la diversité des situations, faire appliquer le droit à la déconnexion.
- Respecter et suivre les recommandations du CHSCT et de l'instance qui lui succédera.
- Restaurer des services communs : action sociale, SUMMPS, SUAPS, vie des personnels...

Remettre les libertés académiques et la connaissance au centre de l'université

- Renforcer l'élaboration et la transmission des savoirs disciplinaires et interdisciplinaires, rejeter l'idéologie de l'approche par compétences.
- Refuser les évaluations chronophages et bureaucratiques du type HCERES qui se résument à des indicateurs et tournent le dos à la science.
- Rendre du temps aux personnels et réconcilier les missions d'enseignement et de recherche.
- Respecter les spécificités disciplinaires et cesser de déployer un modèle unique, travailler à la

reconnaissance du CNU dans l'organisation de la recherche.

- Maintenir le recours aux instances nationales (qualification, congés de recherche, promotion, etc. pour les enseignant·es-chercheur·es, concours pour les personnels BIATSS).
- Respecter les franchises universitaires.

Démocratiser le fonctionnement de l'université de Lorraine

- Sortir du statut de grand établissement pour que l'université de Lorraine devienne une université.
- Dans l'attente : travailler à la réécriture du décret pour réviser la composition des conseils centraux (diminuer les extérieurs et augmenter la représentativité des personnels) et créer des contre-pouvoirs au CA notamment un conseil académique.
- Immédiatement : utiliser le sénat académique comme instance d'orientation de la politique de l'établissement.
- Ne pas laisser le ou la président·e seul·e décisionnaire des orientations politiques ; décentraliser les prises de décision : responsabilité fonctionnelle aux directeurs et directrices de pôles scientifiques et de collègiums, prérogatives pour les conseils de composantes et laboratoires.
- Assurer la représentativité des territoires, notamment l'équilibre entre les sites de Nancy et de Metz, et des secteurs disciplinaires, tant dans les instances qu'aux postes de décision.
- Respecter les avis des conseils consultatifs (CS, CF, CVU, sénat académique) et des instances représentatives des personnels (CT, CHSCT puis les instances qui leur succéderont), repenser les prérogatives des CPE (avancement des personnels BIATSS).
- Assurer la transparence de la vie académique : budget, CR des conseils (centraux et composantes), accessibilité des données numériques de l'université (bilan social, budget, observatoire de la vie étudiante...).

S'engager dans les transformations de la société

- Faire reconnaître la place de l'université, du savoir et des sciences dans la société.
- Défendre les libertés démocratiques et collectives, contribuer à la formation critique et émancipatrice des citoyen·nes-travailleur·es.
- Lutter à tous les niveaux contre le dérèglement climatique.
- Participer à la science ouverte : développer la publication ouverte, la publication des jeux de données et mettre en place une architecture pour l'animation et la publication de revues en ligne, déployer et utiliser des logiciels libres.

